

Démarche ISR de la Société de Gestion de Portefeuille

Présentation générale

L'approche méthodologique mise en place se base sur des données issues de la recherche ESG de MSCI. Son système de notation permet de dégager des enjeux (risques ou opportunités) ESG propres à chaque secteur. L'exposition de chaque entreprise du secteur ainsi que la réponse apportée à ces enjeux permettent de déterminer une note ESG sur 10 (0 très mauvais-10 excellent).

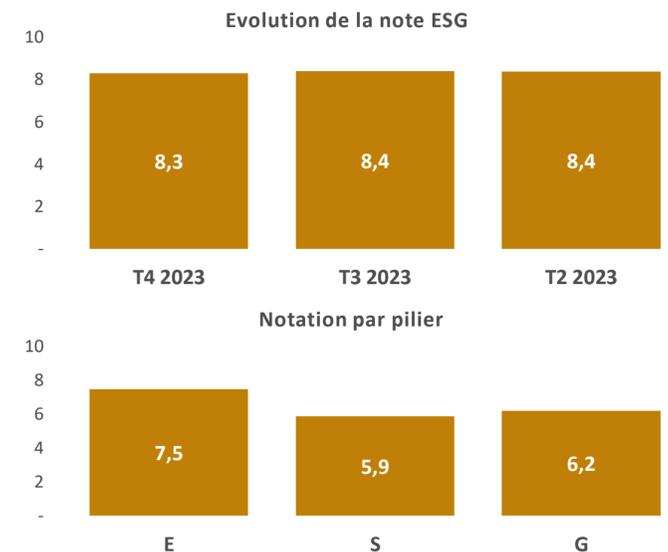
APICIL AM	2023	2022	2021
Nombre d'OPC couverts par la démarche ESG	10	8	8
Nombre fonds labellisés (label ISR/Greenfin/Finansol)	6	6	4
Nombre de comités stratégiques ESG par an	1	3	2
% dépenses formation par rapport au budget formation	15%	14%	17%
Nombre d'heures de formation dispensées ESG par salarié	12H	6H	6H
% dépenses ESG par rapport aux charges hors masse salariale	4%	3%	3%

Synthèse

	Corporate	Souverain	OPC	Autres	All
Encours du fonds en valeur de marché (en M€)	115	-	-	5	120
Nombre de valeurs en portefeuille	81	-	-	1	82
Poids actif couvert par analyse*	100%	0%	0%	0%	96%
Nombre de positions couvertes	81	-	-	-	81
Poids non analysé	0%	0%	0%	100%	4%
Nombre de positions non analysées	-	-	-	1	1
Taux sélectivité par rapport à l'Univers	22%				

*Sur la totalité du fonds y compris liquidités

Notation ESG Pondérée	Corporate	Souverain	OPC	Autres	Total
T4 2023	8,3	-	-	-	8,3
T3 2023	8,4	-	-	-	8,4
T2 2023	8,4	-	-	6,7	8,4
T3 2020	7,5	-	6,0	-	7,4
Benchmark	Corporate	Souverain	OPC	Autres	Total
T4 2023	7,9	-	-	-	7,9



Démarche ISR de l'OPC

Niveau 1 Exclusion normative	Convention d'Ottawa (pas de mines antipersonnel)	Cette exclusion s'impose à l'ensemble des sociétés de gestion françaises.
	Convention d'Oslo (pas d'armes à sous-munitions)	Cette exclusion s'impose à l'ensemble des sociétés de gestion françaises.
	Non-conformes au Global Compact	Exclusion
Niveau 2 Exclusion sectorielle	Divertissements pour adulte	Max 25% du CA
	Alcool	Max 100% du CA
	Jeux d'argent	Max 25% du CA
	Tabac	Max 25% du CA
	Armes controversées	Exclusion
	Production d'énergie thermique au charbon	Max 10% du CA
	Produisant charbon thermique	> 20 Mt
	Entreprises dont leurs revenus proviennent de l'huile de schiste, gaz de schiste et sables bitumineux	Max 10% du CA
	Exclusion des émetteurs disposant d'une capacité de production d'électricité à partir de charbon thermique	> 10 GW de production
	Investissant dans les entreprises qui développement de nouveaux projets charbon (mines, infrastructures, centrales).	Exclusion
Niveau 3 Méthodologie	Palier 1 : Notation de controverses à laquelle fait face l'entreprise en fonction des risques ESG encourus	≥ 1/10
	Palier 2 : Notation ESG MSCI	Élimination de 20% de l'univers composé des valeurs appartenant au benchmark.

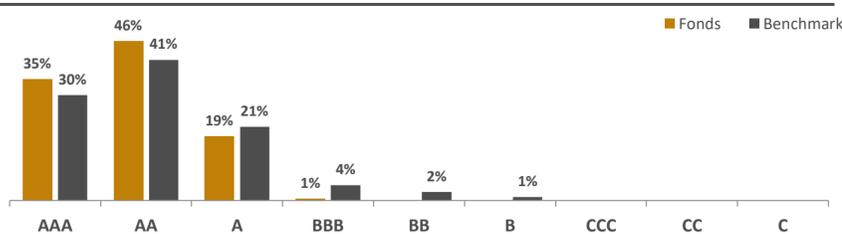
Evolution & Répartition de la notation

Evol de la note émetteur par rapport à la dernière période de référence

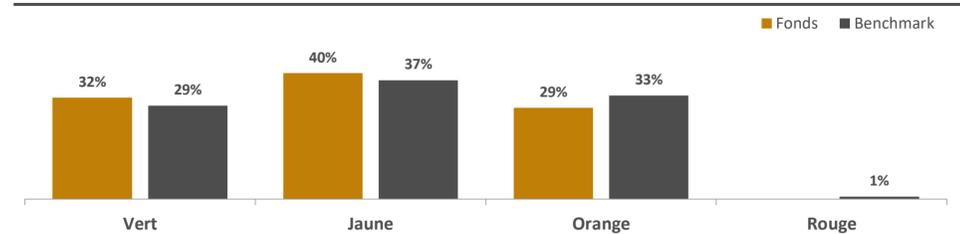
Haussière	6%
Stable	77%
Baissière	16%

Mauvaise	Faible	Moyenne	Bonne	Excellente
0 - 2,9	2,9 - 4,3	4,3 - 5,7	5,7 - 8,6	8,6 - 10
CCC - B	BB	BBB	A - AA	AAA

DISTRIBUTION NOTE ESG



DISTRIBUTION NOTE ESG CONTROVERSE



Informations importantes

L'investisseur est averti que la performance de l'OPC peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi peut ne pas lui être totalement restitué. Pour plus d'informations sur les risques et les frais, veuillez vous référer au DICI et prospectus de l'OPC. Ce document a caractère commercial a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques de l'OPC ; il ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas une action de démarchage, ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Toute souscription dans un OPCVM doit se faire sur la base du prospectus en vigueur, disponible sur simple demande auprès du représentant habituel ou auprès d'APICIL AM. Ce document est établi par APICIL AM. Il contient des éléments et des données chiffrées qu'APICIL AM considère comme fondées ou exactes au jour d'établissement du document. Pour les éléments et données chiffrées provenant de sources d'information externes, leur exactitude ne peut être garantie. Ce document (ou des extraits de ce document) ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit sans autorisation préalable.

Indicateurs d'impacts suivis

	Valeur	Taux de couverture global
Critères d'exclusion non respectés en M€	-	
Critères d'exclusion non respectés en %	0%	
Taux d'indépendance du Conseil	85%	
Taux de signature du Global Compact	91%	
Main-d'œuvre représentée par des conventions collectives	51%	
Intensité carbone en M€ de CA Scope 1&2	89	100%
Intensité carbone en M€ de CA Scope 3	704	100%
Emissions carbone financées Scope 1&2 (TCO2 eq par M€ investi)	57	100%
Emissions carbone financées Scope 3 (TCO2 eq par M€ investi)	350	100%
Part éligible à la taxonomie	46%	
Part alignée à la taxonomie	6%	
Part Brune	7%	
Part Green Bond	0%	

Classements

Emetteurs les plus importants en % de l'actif -

Actif	Nom	Secteur	Note ESG	Controverse	
6,9%	ASML Holding N.V.	Technology	10,0	AAA	10
5,2%	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Consumer Discretionary	7,6	AA	4
3,7%	SAP SE	Technology	10,0	AAA	5
3,5%	TotalEnergies SE	Energy	8,5	AA	1
3,3%	Siemens Aktiengesellschaft	Industrials	8,2	AA	3
3,0%	L OREAL SA	Consumer Discretionary	8,2	AA	1
2,8%	SANOFI SA	Health Care	6,1	A	1
2,6%	L AIR LIQUIDE SOCIETE ANONYME POUR L ETUDE ET L EXPLOITATION DES PROCEDI	Basic Materials	6,7	A	4
2,5%	Allianz SE	Financials	8,3	AA	1
2,3%	SCHNEIDER ELECTRIC SE	Industrials	10,0	AAA	4

Top Notation

Actif	Nom	Secteur	Note ESG	Controverse	
6,9%	ASML Holding N.V.	Technology	10,0	AAA	10
0,9%	ASSICURAZIONI GENERALI SOCIETA PER AZIONI	Financials	10,0	AAA	4
0,9%	Amadeus IT Group, S.A.	Technology	10,0	AAA	10
0,5%	COMPAGNIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SCA	Consumer Discretionary	10,0	AAA	4
0,8%	DASSAULT SYSTEMES SE	Technology	10,0	AAA	10
0,6%	DSM-Firmenich AG	Consumer Staples	10,0	AAA	10
0,7%	EDP - Energias de Portugal, S.A.	Utilities	10,0	AAA	5
0,4%	KBC GROEP NV	Financials	10,0	AAA	10
0,5%	MERCK Kommanditgesellschaft auf Aktien	Health Care	10,0	AAA	6
0,1%	Naturgy Energy Group, S.A.	Utilities	10,0	AAA	4

Flop Notation

Actif	Nom	Secteur	Note ESG	Controverse	
0,5%	Dr. Ing. h.c. F. Porsche Aktiengesellschaft	Consumer Discretionary	5,3	BBB	2
1,2%	Deutsche Post AG	Industrials	5,8	A	4
2,8%	SANOFI SA	Health Care	6,1	A	1
0,5%	Daimler Truck Holding AG	Industrials	6,2	A	8
1,5%	Mercedes-Benz Group AG	Consumer Discretionary	6,3	A	1
1,2%	ENI S.P.A.	Energy	6,4	A	1
1,8%	SAFRAN SA	Industrials	6,5	A	2
0,3%	Aena SME, S.A.	Industrials	6,5	A	10
2,6%	L AIR LIQUIDE SOCIETE ANONYME POUR L ETUDE ET L EXPLOITATION DES PROCEDI	Basic Materials	6,7	A	4
0,5%	argenx SE	Health Care	6,8	A	10

This disclosure was developed using information from MSCI ESG Research LLC or its affiliates or information providers. Although APICIL Asset Management SA information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The Information may only be used for your internal use, may not be reproduced or redissiminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the Information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.